

Le peuple souverain.

Référendum d'initiative citoyenne, démocratie : quelle République ?

Jeudi, 17 Janvier, 2019, dans la page Débats du journal l'Humanité
<https://www.humanite.fr/le-peuple-souverain-referendum-dinitiative-citoyenne-democratie-quelle-republique-666494>

Avec François Auguste, ancien vice-président PCF de la région Rhône-Alpes, délégué à la démocratie participative, Michèle Riot-Sarcey, historienne et Olivier Caremelle, adjoint au maire PS de Lomme (Nord).

Rappel des faits. Avec le mouvement des gilets jaunes monte l'exigence d'une démocratie directe, avec notamment le référendum d'initiative citoyenne (RIC).

- **L'irruption citoyenne par François Auguste, ancien vice-président PCF de la région Rhône-Alpes, délégué à la démocratie participative**



La principale caractéristique, inédite, du mouvement des gilets jaunes, c'est l'irruption d'un mouvement citoyen, populaire et massif, dans le champ politique. Et c'est sa durée, déjouant toutes les tentatives de le dévoyer, le casser, le réprimer.

Il exprime une colère partagée par des millions de Français, face à la baisse du pouvoir d'achat, l'injustice fiscale, la régression des services publics. Colère aussi face à une représentation politique, institutionnelle en décalage total, dans sa majorité, avec la vie réelle, à cause de la monarchie présidentielle. Les revendications d'urgence sociale et d'égalité sont associées, à juste titre, à l'urgence démocratique.

Le référendum d'initiative citoyenne leur est apparu comme une réponse à cette crise de la représentation. Il emprunte à l'expérience suisse. Sans être un modèle, celle-ci est intéressante. Elle a créé une culture du débat et une réelle participation aux décisions. Ce n'est pas l'usage du référendum, même répété, qui encourage l'abstention. Celle-ci est liée à l'intérêt ou pas de son objet. Chaque référendum crée un large débat. Il faut avoir confiance dans la force de conviction des idées progressistes et confiance aussi dans l'intelligence populaire. Je rappelle que quelques semaines avant le référendum de 2005, le oui était encore majoritaire, et le formidable débat populaire et citoyen a renversé la vapeur. J'ajoute que si le référendum avait été souverain, le traité constitutionnel européen (TCE) ne passait pas. La seule limite qu'il faut mettre à la pratique référendaire, et elle est importante, c'est de ne pas toucher aux droits fondamentaux et aux acquis obtenus de haute lutte qui les ont enrichis, je pense bien sûr à la peine de mort, à l'avortement, au mariage pour tous. Le RIC doit-il se substituer au pouvoir législatif des élus ? Non, mais on pourrait inventer un nouveau processus d'élaboration des lois incluant le RIC.

Si une loi est proposée par une pétition de 1 million de personnes par exemple, un projet de loi pourrait être proposé par le Parlement, soumis à l'avis des Français, puis voté par le Parlement. Le RIC à lui tout seul ne règlera pas la crise de la représentation. Le problème est le suivant : instaure-t-on un contre-pouvoir citoyen en laissant intactes les institutions actuelles ou bien décide-t-on de construire un nouveau système de représentation, une nouvelle République qui mêle représentants élus et participation citoyenne sous toutes les formes possibles, dont le RIC ? Il va bien falloir s'attaquer à la cause principale de cette crise : la monarchie présidentielle construite au fil des décennies depuis le socle de 1962, avec des réformes et une pratique toujours plus autocratiques.

La suppression de l'élection du président de la République au suffrage universel est un préalable. On peut garder la fonction, réduite à quelques prérogatives, avec un président élu par l'Assemblée nationale. Le deuxième acte fondateur est la mise en œuvre d'un processus citoyen de coélaboration d'une nouvelle Constitution.

L'irruption citoyenne sous de multiples formes dans les processus de décision à tous les niveaux, en partenariat avec les élus, permettra la création d'un nouveau système de représentation. Cela implique de le démocratiser, d'avoir des élus à l'image de notre peuple et un vote à la proportionnelle à toutes les élections. On pourrait transformer le Sénat en assemblée citoyenne composée pour un tiers d'élus locaux, pour un tiers de syndicats et d'associations, pour un tiers de citoyens tirés au sort. Cela implique aussi le droit de vote aux étrangers. Les formes de la participation citoyenne sont multiples : réunions publiques, transparence des projets et des choix, budgets participatifs, tirage au sort pour la participation à des instances, RIC... De nombreuses et belles expériences existent dans nombre de collectivités et montrent que c'est possible, dans l'enthousiasme des acteurs concernés, élus et citoyens.

Le mouvement populaire actuel appelle un vrai grand débat et la construction d'une VIe République, démocratique, citoyenne et participative.

• Auto-organisation et émancipation sociale par Michèle Riot-Sarcey, historienne



Les organisations instituées décidément s'égarer dans leur commentaire sur le « soulèvement des gilets jaunes ». Un des porte-parole de la CFDT ne vient-il pas de déclarer sur les ondes que ce mouvement mettait à mal la démocratie ? De quelle démocratie parle-t-on ? Une démocratie dite représentative qui se confond et se délite dans le « gouvernement des hommes » dont la représentativité est largement contestée, ne serait-ce que par le nombre réduit d'électeurs qui ont délibérément choisi ce gouvernement. Que serait une démocratie réelle dans nos territoires aujourd'hui ? Certainement pas sa caricature actuelle qui en limite l'expression au vote ponctuel des citoyens en faveur de représentants qu'ils n'ont en rien contribué à choisir. En l'absence de débat et donc de confrontation à l'issue desquels le vote peut avoir lieu, parler d'exercice de la démocratie réelle est un mensonge, pour le moins un leurre.

En vain nos ancêtres révolutionnaires ont œuvré en faveur d'une véritable démocratie, à savoir une République démocratique et sociale qu'ils appelaient de leurs vœux.

La vraie démocratie à l'ordre du jour signifiait alors – selon les insurgés (1848 et 1871 en France) – que les mots et les principes libérateurs ne devaient plus seulement s'afficher sur les frontons des monuments publics mais devaient concrètement être mis en œuvre. Hier les associations ouvrières, certes éphémères – car incompatibles avec l'ordre existant –, démontraient comment l'auto-organisation permettait d'accéder à l'émancipation sociale quand chacun participait à l'organisation du travail comme à la vie collective. Aujourd'hui, des expériences un peu partout dans le monde l'illustrent à leur manière.

Les différentes ZAD, celle de Notre-Dame-des-Landes en particulier, la construisent au quotidien, de même que les expériences collectives sur le plateau du Limousin la vivent souvent sans bruit; ailleurs en Espagne ou en Amérique latine nous apprenons ce que démocratie réelle veut dire quand les collectifs s'organisent et résistent. Certes, ces expériences utopiques isolées, toujours en devenir, ne sont et ne veulent pas être des modèles; ce ne sont que de simples pratiques alternatives qui, par leur existence, peuvent devenir une référence en acte dont les organisations traditionnelles devraient s'emparer afin de rompre avec une structure hiérarchique qui leur sert trop souvent de règle de fonctionnement.

Que disent et que veulent la plupart des gilets jaunes, si ce n'est d'avoir un droit de regard dans la gestion des comptes publics qui les concernent directement: de la fiscalité, aux inégalités qui ne cessent de se creuser, en réclamant une répartition plus égalitaire des revenus. La pollution de l'extrême droite et son discours haineux, tout comme les violences gratuites, aux cibles peu explicites, peuvent brouiller les cartes et rendre à nouveau invisible la résistance réelle.

Le pouvoir l'a bien compris en mettant l'accent sur les exactions de certains manifestants. Davantage encore, la demande de référendum d'initiative citoyenne est transformée par le gouvernement en initiative présidentielle qui écarte l'essentiel des revendications des gilets jaunes. Ainsi, le débat n'abordera pas le rétablissement de l'ISF et le cap des réformes sera maintenu. Par cet usage instrumental, le gouvernement cherche à effacer les résistances tenaces du plus grand nombre de ces gilets jaunes qui maintiennent leur présence sur les ronds-points. Que dit le gouvernement des violences subies par les manifestants, dont certains ont affiché les visages meurtris sur le socle de la statue de Condorcet à Paris. Pourquoi choisir Condorcet? Un hasard? Pas si sûr quand on sait que celui-ci écrivait, à la veille de sa mort, l'Esquisse des progrès de l'esprit humain? La plus belle utopie qui n'ait été écrite jusque-là. Qu'est devenue cette idée de progrès humain? Balayée, elle le fut par le progrès technique puis technologique au profit d'une économie capitaliste financiarisée. Or, plutôt que de se saisir de cette idée de progrès humain à travers une réflexion sur la justice sociale, le pouvoir non seulement retire l'initiative du débat aux gilets jaunes, mais refuse de mettre en questions l'économie financiarisée qui fait l'objet de la contestation.

Pire que l'Ancien régime qui avait su transformer le vote en plébiscite, caricaturé par Daumier par cette légende fameuse, « la meilleure façon de dire oui », il offre en pâture l'immigration à la vindicte de l'extrême droite. En l'absence de discussion et de délibération à l'échelle humaine, c'est-à-dire du quartier ou de la commune, il est illusoire d'imaginer une véritable expression démocratique à travers un débat biaisé qui n'a pour but que de mettre un terme au soulèvement d'une population qui semble ne pas vouloir se taire.

- **« Nous sommes en 1788 » par Olivier Caremelle, adjoint au maire PS de Lomme (Nord)**



Mendès France écrivait en 1953 : « Nous sommes en 1788. » Nous sommes, une nouvelle fois, en 1788. Notre pays vit une situation troublée que l'on ne peut réduire à l'émergence de la colère des gilets jaunes. Déjà beaucoup de choses ont été écrites sur ce « mouvement atypique » que personne n'a deviné éclatant au grand jour il y a quelques semaines.

Tout d'abord la manifestation, quelquefois viscérale, d'un ressentiment enfoui et d'un sentiment d'injustice sociale qui ont été niés, par le gouvernement, dans les premiers jours de la contestation.

Mais il faudra admettre un autre constat, au-delà de la question sociale que de nombreux Français partagent en soutenant les revendications mêlées, diverses et quelquefois contradictoires, celui d'une démocratie fragilisée et amputée de sa force.

Fondée en 1958, la Ve République agonit, creusant de manière inexorable le fossé entre le peuple et ses dirigeants politiques. Il ne s'agit pas uniquement de la « qualité » des personnes élues mais aussi et surtout d'une République construite pour accaparer le pouvoir et qui, de fait, ne répond plus aux aspirations du peuple de 2019.

Lorsqu'une partie importante de la population ne se sent plus vraiment représentée, à tort ou à raison, et qu'elle se trouve dans l'incapacité de se faire entendre, même par le vote, il y a urgence !

Les conséquences politiques sont au moins de deux ordres : la montée de l'abstention et celle des populismes entraînant là encore, peu à peu, notre pays vers les abysses. Dans ce contexte, qui malheureusement n'est pas nouveau, ce n'est ni le grand débat promis par le président de la République, ni le référendum d'initiative citoyenne (RIC) souhaité par les gilets jaunes qui régleront cette question.

Nous avons besoin, le pays dans son ensemble a besoin, d'un choc démocratique qui doit prendre la forme et l'épaisseur d'une nouvelle République. Nous avons besoin d'une VIe République plus moderne, plus vive à répondre aux aspirations des citoyens, plus ouverte sur les expressions et besoins des Français, plus apte à créer la confiance au lieu de laisser la défiance et l'opprobre s'installer.

Il s'agira de déverrouiller nos institutions en permettant à des référendums locaux, à toutes les échelles de notre pays, de se tenir. Les maires pourraient d'ailleurs en témoigner, la démocratie participative est complémentaire de la démocratie représentative et riche de sens et d'adhésion.

Au-delà de cette nouvelle démocratie locale, enrichie et associant les citoyens, le choix d'un nouveau régime primo-ministériel s'impose afin d'en finir, enfin, avec la présidentialisation de notre démocratie.

Il faudra, comme en Angleterre ou en Allemagne, donner au premier ministre la responsabilité politique de conduire les affaires du pays, en étant seul responsable devant le Parlement. À ce

titre, la fonction même de président de la République ne sera plus clairement utile sauf à devenir le garant de la Constitution.

Il faudra rénover en même temps le poids et le rôle de nos parlementaires, députés et sénateurs, en limitant les mandats dans le temps à trois maximum pour aérer notre démocratie, en contrepartie d'un vrai statut pour les élus, trop longtemps retardé.

Les prérogatives du Parlement devront être revues, dans la fixation de son ordre du jour, du contrôle des politiques publiques, de la diplomatie... afin de lui donner un vrai pouvoir sans risquer d'être assujéti et aux mains d'une majorité croupionne. Dans le même temps, le 49-3 sera uniquement réservé pour l'adoption des lois de finances.

Enfin, pour garantir tout risque de retour aux pratiques de la IV^e République, la VI^e République innovera en installant le principe de la « défiance constructive », inspiré de la loi fondamentale allemande. Lorsque les députés souhaiteront censurer le gouvernement, ils devront, dans leur motion de censure, désigner qui deviendrait premier ministre en cas de vote du texte.

La fin du mandat présidentiel sera aussi la fin du poison qui a fragilisé aussi la gauche française, trop longtemps fascinée par cet exercice du pouvoir solitaire. Emmanuel Macron en est une des caricatures les plus fragrances. « Nous sommes en 1788. » Créons cette République citoyenne et participative afin de vivifier et consolider notre démocratie.